

N./Réf. : CQ/SF/N°  
Objet : Elections conseils de l'établissement

Date : 10 Septembre 2018

**Note d'information à l'attention de :**

**TOUS LES PARENTS D'ELEVES  
ET ETUDIANTS**

Madame, Monsieur,

Les textes réglementaires et législatifs prévoient que des représentants des parents d'élèves siègent dans les différents conseils de l'établissement : **CONSEIL D'ADMINISTRATION – CONSEIL INTERIEUR – CONSEILS DE CLASSE** qui régissent la vie de l'établissement. Tous les ans, en début d'année, nous devons les renouveler.

**Je vous invite à participer à une réunion d'information sur les instances de l'établissement :**

**le vendredi 14 septembre à 16 h 45.  
Salle n° 6**

**Cependant, si vous ne pouvez pas y participer, je vous précise que vous pouvez faire acte de candidature** en retournant le coupon ci-contre dûment rempli à l'adresse du lycée (ou par mel) **au plus tard le mercredi 26 septembre.**

Vous pouvez consulter la liste électorale et le calendrier des opérations électorales sur le panneau d'affichage situé à l'entrée de l'Administration du Lycée. Les électeurs peuvent vérifier leur inscription sur la liste et demander, le cas échéant, de réparer une omission ou une erreur les concernant.

**Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu  
le vendredi 12 OCTOBRE 2018**

Les parents ayant un enfant scolarisé sont électeurs et éligibles et disposent d'un suffrage **chacun**.

Un courrier comprenant le matériel de vote vous sera transmis (remis aux élèves ou envoi postal) au plus tard le 28 septembre.

J'insiste sur l'importance que nous accordons à la participation des parents au fonctionnement de notre établissement et vous remercie de l'intérêt que vous porterez à notre demande afin de rassembler un nombre suffisant de candidatures.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Provisoire,  
C. QUILLIEC.

**Rappel :**

**Conseil d'Administration : 2 représentants des parents d'élèves ainsi que 2 suppléants**

**Conseil Intérieur : 3 membres des parents d'élèves ainsi que 3 suppléants**

**Les parents siégeant au Conseil d'Administration désigneront 2 représentants ainsi que 2 suppléants qui participeront à la Commission d'Hygiène et de Sécurité.**

**Les représentants des parents d'élèves au Conseil de discipline sont élus par leurs représentants au Conseil Intérieur.**